

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE**

À une séance ordinaire du Conseil local pour la Municipalité de Saint-Épiphanie tenue au chalet des patineurs, le lundi 4 avril 2016, à 20:00 heures, suivant les prescriptions du Code municipal de la Province de Québec.

Étaient présents :

| | |
|---------------------------|--|
| Messieurs les conseillers | Hervé Dubé Sébastien Dubé Vallier Côté |
| Mesdames les conseillères | Pâquerette Thériault Nathalie Pelletier Céline D'Auteuil |
| Monsieur le maire | Renald Côté |

tous formant quorum.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Dionne, assure la prise des notes.

La séance débute par le mot de bienvenue prononcé par monsieur le maire, Renald Côté, qui s'assure qu'il y a quorum.

**16.04.073
ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

**16.04.074
RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DU 07 MARS**

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance du 07 mars 2016, il est proposé par madame la conseillère Pâquerette Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner ce dernier.

**16.04.075
PRÉSENTATION ET APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Hervé Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au paiement des comptes à payer pour le mois de mars 2016 s'élevant à 94 057,53 \$, et des comptes courants s'élevant à 99 348,79 \$, pour un grand total de comptes et approbations se chiffrant à 193 406,32 \$.

**16.04.076
AUTORISATION DES CERTIFICATS DE CRÉDIT POUR LE MOIS DE MARS 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner les dépenses figurant aux certificats de crédits suivants pour la voirie, l'administration, les loisirs et le Service incendie pour le mois de mars 2016.

ADM-16-03-003
V-16-03-003
L-16-03-003
SI-16-03-003

16.04.077

AUTORISATION DES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT POUR LE MOIS D'AVRIL 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les dépenses énumérées aux engagements de crédit suivants pour l'administration, la voirie, les loisirs et le Service incendie pour le mois d'avril 2016.

ADM-16-04-001

V-16-04-001

L-16-04-001

SI-16-04-001

16.04.078

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Le directeur-général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Dionne, procède au dépôt de la correspondance reçue durant le mois de mars 2016.

ADMINISTRATION

16.04.079

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉPUTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP-TÉMISCOUATA DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Épiphane désire poursuivre des travaux dans le cadre du programme « Amélioration du réseau routier municipal » en mettant l'accent sur le rang 1, le Chemin du Bras, le rang 2, le rang 3, le rang 4, la Route des Sauvages et le pont à la sortie Ouest du village ;

ATTENDU QUE le réseau routier de la Municipalité de Saint-Épiphane compte plus de 66 kilomètres de chemin ce qui en fait un réseau lourd à supporter pour un bassin de population d'environ 850 habitants ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Épiphane désire rester le maître d'œuvre dans le cadre de ces travaux de réfection ;

ATTENDU QUE monsieur le député Jean D'Amours, lors de la rencontre tenue à son bureau le 15 décembre 2015, s'est prononcé sur la possibilité d'offrir un montant plus important que d'habitude, de l'ordre de 80 000 \$, en raison des différents travaux de voirie nécessaires et de la baisse de la péréquation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Épiphane soumette une demande d'aide financière auprès du député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, de plus de 80 000 \$, pour concrétiser un maximum de travaux sur le rang 1, le Chemin du Bras, le rang 2, le rang 3, le rang 4, la Route des Sauvages et le pont à la sortie Ouest du village.

16.04.080

COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE MANŒUVRE 2016

Il est proposé par madame la conseillère Céline D'Auteuil et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité nomme messieurs Renald Côté, maire, Hervé Dubé, conseiller et Nicolas Dionne, directeur général et secrétaire-trésorier, sur le comité de sélection pour le poste de manœuvre saisonnier 2016.

16.04.081

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CLSC – CAMP RICHELIEU
VIVE LA JOIE**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de participation financière de la part du CLSC Rivières et Marées, dans le cadre de l'activité Camp de jour Vive la Joie de Saint-Modeste, au profit des familles dans le besoin ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Hervé Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière de 100 \$ au CLSC Rivières et Marées, sous réserve de la réception d'une lettre confirmant la participation d'un ou de plusieurs enfants dans le besoin de Saint-Épiphanie, au Camp de jour Vive la Joie 2016.

16.04.082

CONGRÈS ANNUEL DE L'ADMQ

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Dionne, à s'inscrire et à participer au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), du 15 au 17 juin 2016 à Québec, au coût de 503 \$ plus les taxes applicables, et à lui rembourser les frais inhérents à l'hébergement et à ses déplacements.

16.04.083

ADHÉSION À L'URLS

Il est proposé par madame la conseillère Pâquerette Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Épiphanie adhère à l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent (URLS) pour l'année 2016, au coût de 100 \$.

16.04.085

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'effectuer les transferts budgétaires suivants :

158 \$

Du compte no. 02-70130-419- honoraires contrat patinoire - (loisirs) au compte no. 02-70130-335- service internet-chalet des patineurs (loisirs)

789 \$

Du compte no. 02-11000-970 subventions et dons élus (administration.) au compte no. 02-70130-691- équipement et articles de sport (loisirs)

2 000 \$

Du compte no. 02-32039-525- entretien et réparations Freightliner 2010 (voirie-été) au compte no.02-33019-525- entretien et réparations Freightliner 2010 (voirie-hiver)

245 \$

Du compte no. 02-41200-454-formation et perfectionnement (approvisionnement et traitement eau) au compte no. 02-33020-454-formation et perfectionnement (voirie hiver)

100 \$

Du compte no. 02-22000-649- pièces et accessoires (S.I.) au compte no. 02-22000-310- frais de déplacement (S.I.)

INCENDIE

16.04.086

RAPPORT MENSUEL DU MOIS DE MARS 2016

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Dionne, procède au dépôt du rapport d'activités du Service incendie du mois de mars 2016.

AFFAIRES NOUVELLES

16.04.087

DEMANDE DE COMMANDITE DE LA SOCIÉTÉ LOCALE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Il est proposé par madame la conseillère Céline D'Auteuil et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une commandite de 75 \$, au Comité organisateur local de la Société Saint-Jean-Baptiste, pour la tenue de cet événement qui aura lieu au restaurant le Goldorak, le 23 juin 2016.

16.04.088

EMBAUCHE D'UN NOUVEAU POMPIER

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Épiphane a prévu la formation d'un nouveau pompier en 2016 ;

ATTENDU QUE monsieur Benoît Lafrance Plourde a déposé sa candidature pour devenir pompier à Saint-Épiphane ;

ATTENDU QUE monsieur Guillaume Pelletier n'est plus vraiment disponible pour notre Service incendie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Nathalie Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher monsieur Benoît Lafrance Plourde, en tant que pompier, basé à la caserne de Saint-Épiphane, et à lui permettre de suivre la formation pompier 1.

16.04.089

DEMANDE D'APPUI - ALIÉNATION DES LOTS 37 B ET 37 A, RANG 3 ET PARTIES DES LOTS 36 B, 37 A ET 37 B, RANG 4

ATTENDU QUE messieurs Bertrand Gaudreau et Jean-François D'Amours sont propriétaires de lots contigus acquis au fil des ans de propriétaires différents ;

ATTENDU QUE monsieur D'Amours désire agrandir ses superficies et que monsieur Gaudreau désire diminuer ses lots ;

ATTENDU QUE les deux propriétaires sont d'accord de procéder à une transaction ;

ATTENDU QUE cette transaction n'aura aucun impact négatif sur l'agriculture avoisinante ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Hervé Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande formulée par le propriétaire des lots 37 B et 38 A, rang 3 + parties des lots 36 B, 37 A et 37 B, rang 4 et ainsi demander à la CPTAQ d'approuver l'aliénation.

16.04.090

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition des gens de la salle selon l'article 150 du Code municipal et débute à 20 h 29.

16.04.091

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur le conseiller Vallier Côté et acceptée à l'unanimité des conseillers à 20 h 31.

Renald Côté, maire

Nicolas Dionne, directeur général et
secrétaire-trésorier